



Champl'infos

Bulletin trimestriel d'information de la commune de Champlin

Mot du Maire

L'été a duré longtemps et nous ne sommes entrés en automne que depuis peu. Nous avons bénéficié de températures très (trop ?) élevées jusqu'à mi-octobre, ce qui est à la fois agréable mais nous oblige à nous questionner sur le changement climatique et sur l'effet du manque de pluie sur la nature et sur les paysages que nous aimons tant. Nous en verrons sans aucun doute certaines conséquences au printemps prochain. En attendant cela a permis à la SAUR et à Mario & Longo de réaliser les chantiers de renouvellement des canalisations d'eau dans les meilleures conditions possibles. J'en profite pour vous remercier tous pour votre compréhension et votre patience lors de la réalisation de ces travaux. Quant à l'automne, sans s'étendre sur le contexte international ô combien difficile et sur les conséquences qu'il pourrait avoir en France, nous essayerons modestement de trouver des occasions pour nous retrouver. La cérémonie du 11 novembre en sera une, l'inauguration le 5 novembre du chemin des voleurs maintenant nettoyé et doté de belles pancartes en sera une autre. Au plaisir de vous voir en ces journées autour d'un verre amical.

Point sur la gestion du cimetière

Lors de sa séance du 22 septembre, le Conseil Municipal s'est penché sur la gestion du cimetière. L'entretien des cimetières est devenu compliqué pour les petites communes puisqu'un arrêté du 15 janvier 2021 a interdit l'usage des produits phytosanitaires (pesticides) dans tous les lieux fréquentés par le public, dont les cimetières. Le chantier d'insertion de Corbigny est intervenu en fin d'été pour remettre en état les allées du cimetière mais il est évident qu'il faudra s'habituer à la présence d'herbes dans ces lieux de repos.

Par ailleurs afin de se conformer à la réglementation et de tenir compte de l'évolution des pratiques funéraires, le Conseil Municipal a décidé de réserver certains emplacements pour la réalisation d'un caveau provisoire, d'un ossuaire, d'une cave à urnes et d'un jardin du souvenir. Ces installations se situeront dans l'angle droit de l'église, à proximité du mur d'enceinte.

Le tarif des concessions a également été revu pour tenir compte de leur durée ce qui n'était pas le cas jusqu'à présent. Enfin, une étude sera réalisée pour le relevé des tombes et des concessions abandonnées.

JMM

Le chemin des voleurs

Canabo vient de poser les pancartes délimitant le chemin des voleurs, ancienne route Nevers à Auxerre au XVIIIème siècle. L'association prévoit dans un 2ème temps de faire un panneau descriptif des espèces botaniques présentes sur le chemin, plantes et arbres.

P.C



Décollage de mongolfière à Champlin

Le dimanche 1er Octobre a eu lieu un départ de mongolfière à Champlin. Le soleil était au rendez vous. Dook le pilote et le vent du nord ont permis d'atteindre la Chapelle Saint-André sans coup férir. Les passagers ont pu profiter du soleil levant avec le brouillard s'estompant peu à peu pour découvrir notre belle région vue du ciel.

P.C

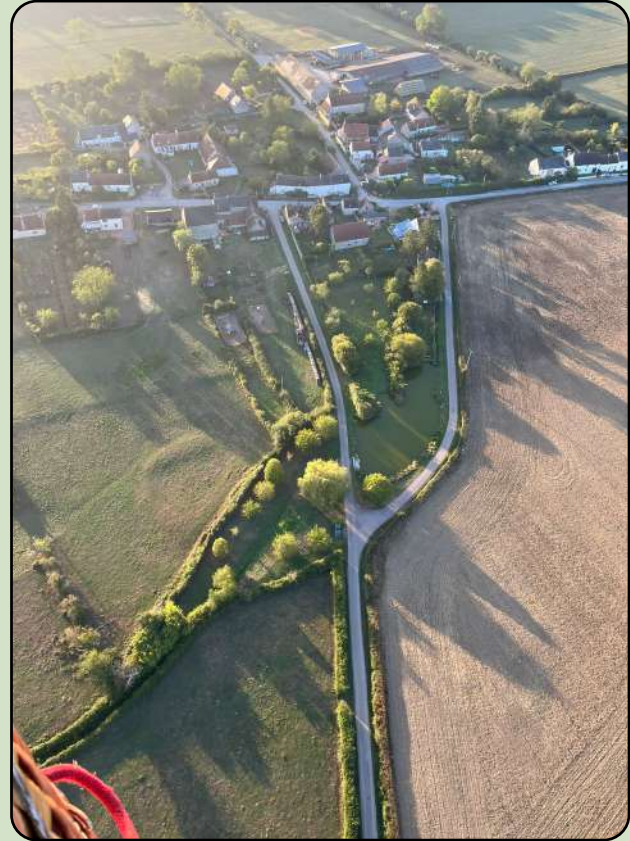
Photo à la suite





Champl'infos

Bulletin trimestriel d'information de la commune de Champlin



Travaux communaux

La réfection de la partie concernant Champlin de la route de Noison a été engagée pour un montant de 37 000 €.

Le patois

Le jau : le coq

« pour la fête , j'vons ben tuer l'jau! C'est le l'moument! »

La coïsse : la poule couveuse

Le siam : le porc

Siéter : s'asseoir

« prends ène chée et siète -toué-là! »

à vos Agendas

Dimanche

5

novembre

inauguration des pancartes du Chemin des Voleurs

12h

rendez-vous sur la route de Champallement

cérémonie de commémoration du jour de l'Armistice de 1918 et hommage à tous les morts pour la France

11h30

rendez-vous au Monument aux Morts

Samedi

11

novembre

Règles de sécurité chasse

La chasse a rouvert le 17 septembre dernier et se terminera le 29 février 2024 (31 mars pour la chasse à tir du sanglier).

Ainsi, pour la sécurité de tous, pensez à faire attention aux zones où une chasse est en cours, qui doit être signalée par des panneaux, et à vous habiller de gilets fluorescents.

A Champlin, la société de chasse exerce le dimanche et les jours fériés.

A.D





Champl'infos

Bulletin trimestriel d'information de la commune de Champlin

Réunion du syndicat des eaux

Les grands chiffres du syndicat: l'eau est distribué à 3055 abonnés pour un territoire de 5033 habitants et pour une production de 406 450 m³. Le rendement consommation production est de 75,95%. Le réseau est long de 250 km et est renouvelé depuis 2018 de 2,58 km par an.

L'année 2022 s'est soldée par une consommation d'eau de 6,30% supérieure à l'année 2021. Pour un usager consommant 120 m³, la facture a augmenté de 4,91%, passant de 365 € à 383 €. Sur les 27 contrôles réglementaires concernant la qualité bactériologique tous se sont révélés conformes, pour la conformité physico chimique, sur 29 analyses une a détecté une présence d'herbicide supérieure à la limite de qualité et deux une turbidité légèrement supérieure à la norme de qualité.

A Champlin nous avons 62 abonnements, dont 56 consommant moins de 200 m³ et 6 supérieure à 200 m³.

Les travaux de renouvellement des canalisations, commencés en 2022, devraient se terminer au courant du mois de Novembre.

Mr Terni a été remplacé par Mr Cabarat à la vice-présidence du syndicat.

P.C

Fin d'été et début automne à Champlin:

Encore une période estivale très sèche et chaude à Champlin, le mois de septembre a continué sur le même rythme avec des températures jamais atteintes et très peu de précipitations. Les sources et les cours d'eau sont au plus bas. Les arbres ont du mal à résister à ce dérèglement climatique. Certains sont en train de dépérir, surtout dans les endroits où le sol est peu profond.

Que ce soit les prés ou les champs le sol est sec et sans réserve d'eau. Il n'y a plus d'herbe pour nourrir les animaux. Les éleveurs ont dû utiliser leurs réserves de fourrage pour l'hiver depuis plus de deux mois. Pour les semis d'hiver, cette sécheresse récurrente porte préjudice à toutes les implantations qui ont eu lieu ou qui sont en cours cet automne.

Cette évolution irréversible perturbe toutes nos habitudes, et dès maintenant nous devons nous adapter.

P.C

Un clavecin dans l'église

La musique de Vivaldi ne se joue pas, elle se vit. Le message porté par Alice Julien-Laferrière au violon et Jeanne Jourquin au violon a été passé avec brio et émotion auprès du public venu assister nombreux au concert organisé par le Comité des Fêtes de Champlin en cette fin du mois de juillet. Les deux artistes ont emmené les spectateurs à Venise au temps de Vivaldi avec un programme musical basé sur l'histoire de Bernardina, élève violoniste du célèbre compositeur italien, et de l'Ospedale della Pietà, l'orphelinat de la cité lacustre. Les œuvres de Vivaldi ont ainsi résonné dans l'église de Champlin, mais aussi celles de Scarlatti, de Galuppi, d'Albinoni et de Gasparini. C'était la quatrième fois qu'un concert baroque était organisé dans la commune mais c'était la première fois qu'un clavecin était joué dans l'église Notre-Dame de la Nativité. Le public a réservé un accueil chaleureux aux deux musiciennes avant de pouvoir échanger avec elles après le concert autour d'un verre amical.

JMM



Champl'infos

Bulletin trimestriel d'information de la commune de Champlin

Résultats des élections sénatoriales

Le dimanche 24 septembre ont eu lieu les élections sénatoriales. Les sénateurs sont élus pour six ans au suffrage universel indirect et, pour le département de la Nièvre, au scrutin majoritaire à deux tours.

1 ^{er} tour	2 ^{ème} tour
<p>Nadia SOLLOGOUB (Divers Centre) – 60,4% Patrice JOLY (Parti Socialiste) – 43,1% Marie-Christine AMIOT (Parti Socialiste) – 19,8% Patrice PERROT (Renaissance) – 16,8% Fabrice BERGER (Renaissance) – 12,0% Olivier SICOT (Parti Communiste) – 10,3% Julien GUIBERT (Rassemblement National) – 8,2% Eliane DESABRE (Divers Gauche) – 6,1% Carole TABBAGH-GRUAU (Verts) – 3,3% Christophe NORMIER (Divers Centre) – 3,3% Dominique MAURIN (Verts) – 2,4% Audrey DELEMARLE (La France Insoumise) – 2,0% Laurent NICOLLE (La France Insoumise) – 0,6% André KORNMANN (Divers) – 0,0%</p>	<p>Patrice JOLY (Partie Socialiste) – 61,2% Patrice PERROT (Renaissance) – 28,0% Julien GUIBERT (Rassemblement National) – 7,5% Christophe NORMIER (Divers Centre) – 3,3%</p>

Les deux sénateurs élus représentant la Nièvre sont donc Nadia SOLLOGOUB et Patrice JOLY. Tous les deux étaient les sénateurs sortants.

JMM



Les fossiles de Champlin

La saison des labours et du travail du sol dans les champs se prête particulièrement à la recherche des fossiles dans les champs, ces travaux permettent de remonter et de mettre des morceaux de calcaire fossilisés visibles à la surface du sol. On explique leur présence par l'étude géologique du sol de la commune qui est composé de terrains sédimentaires du jurassique inférieure ou lias (-200 millions à -174 millions d'années avant notre ère). On peut trouver ainsi une grande variété de fossiles caractéristiques de cette période. Les plus courants les gryphées, les pectens (sorte de coquilles Saint-Jacques), les ammonites, et les belemnites, ce qui caractérisait une faune marine.

P.C



Champl'infos

Bulletin trimestriel d'information de la commune de Champlin

Fées et Sorcières de la Nièvre

Les médias vont bientôt nous parler d'Halloween avec leurs monstres et leurs diables mais dans le Nivernais nous avons bien mieux !

Dès le XVIème siècle nous avons des traces de bûchers allumés pour brûler des fermiers accusés de « sortilèges ». Bien plus récemment, en 1946, P. Delarue précise qu'il y avait encore dans la région de Corbigny une leveuse de sorts « qui est dérangée toutes les nuits pour aller désorceler ici ou là ».

Dans la communauté paysanne, il y avait toujours le « jeteux de sorts » qui faisait le mal mais qui pouvait aussi faire le bien. On le nommait aussi « l'empicasseux » ou bien « le dépicasseux » avant qu'il ne devienne le guérisseur. Il existait aussi des « mécrus », individus qui étaient entachés de sorcellerie, à l'exemple de cette femme de Villapourçon qui portait en permanence dans son tablier neuf noix (le fruit sacré des druides) et un crapaud.

Parlons aussi des « wivres » et autres serpents volants. Il s'agit d'animaux fabuleux gardiens de trésors. A Murlin on raconte qu'une veuve ayant voulu s'emparer de l'or, posa son enfant à terre mais le wivre s'empara alors de l'enfant.

Il existe aussi des fées beaucoup plus bienveillantes. Près de Sichamps on voit une caverne avec une source « oui fontaine des fées » dans laquelle les payasans venaient déposer un outil de labourage brisé en demandant secours aux bonnes fées. On raconte aussi qu'elles construisaient des monuments, comme l'église de Montenoison. Elles ne travaillaient que la nuit, portant les pierres dans leurs tabliers.

Dans la Nièvre on croyait aussi aux lutins, démons familiers et farceurs qui, par exemple, pouvaient embrouiller le crinière des chevaux durant la nuit de façon inextricable !

FM

Interview Tristan Lépine

Comme vous le savez, Gérard Terni, qui était notre maquettiste, est parti vers d'autres contrées.

Le dernier numéro de Champl'Info a donc été mis en page par Antoinette Maringe, qui s'était proposée de faire le travail pour ce numéro, afin de ne pas bousculer le rythme de nos parutions. Nous la remercions encore.

Nous avons donc publié dans le numéro de juillet un article vous expliquant que nous recrutions : et donc, pour ce numéro et les prochains, c'est Tristan Lépine qui vient de rejoindre notre équipe, qui remplira cette mission !

C'est pourquoi nous l'avons choisi comme sujet de cette annexe-interview !

Tristan est le cadet de l'équipe : il a 18 ans tout juste, et va donc faire souffler un petit vent de fraîcheur et de jeunesse sur votre trimestriel préféré ! Ce sont ses parents qui lui ont parlé de Champl'Info, à la lecture de l'article de recrutement du dernier numéro, et qui lui ont transmis l'information.

Ce jeune homme, en Terminale, a des centres d'intérêts divers et variés : passionné de secourisme, il s'intéresse aussi aux jeux vidéo, à l'éducation ... et à l'informatique, pour notre plus grand plaisir !

Ayant la tête sur les épaules et d'un tempérament curieux, Tristan a saisi l'opportunité de travailler avec nous pour se faire de l'expérience et creuser ses connaissances sur le sujet : "maquettiste d'un journal communal", dans la catégorie "Loisir" d'un curriculum vitae, ça peut toujours faire son effet...

En réalisant la mise en page et l'agencement des articles et des photos que l'équipe de rédacteurs lui envoie, Tristan renoue avec l'architecte qui est en lui depuis l'enfance : en effet, plus jeune, il avait construit une cabane en bambou avec ses soeurs à Champlin : comme quoi, quelque soit la génération, les enfants à la campagne s'amuse toujours de la même façon !

Nous sommes ravis de l'accueillir au sein de l'équipe, et espérons tous que son travail vous ravira !

Bienvenue à toi Tristan, et merci !

A.D



Champl'infos

Bulletin trimestriel d'information de la commune de Champlin

Espèces protégées : le Héron cendré

Nous le croisons fréquemment dans notre campagne, et c'est en faisant quelques recherches pour préparer cet article que j'ai appris, avec étonnement, que le Héron Cendré fait partie des espèces protégées sur le territoire national.

Qu'est ce qu'une espèce protégée ?

Une espèce animale protégée est une espèce sauvage qui fait l'objet de "mesures de conservation". En France, la liste est établie par arrêté ministériel. Il est donc interdit de détruire ou d'enlever les oeufs ou les nids des animaux, de les mutiler, les tuer ou les capturer, de les perturber intentionnellement dans leur milieu, de les naturaliser, de les transporter ou de les détenir, et d'en faire du commerce. Leurs habitats naturels sont aussi protégés.

En cas de non respect de la loi, les sanctions prévues sont 3 ans d'emprisonnement et 150 000 euros d'amende.

Qu'est ce que le Héron Cendré ?

Ardea cinerea est un cousin de la cigogne, et est le représentant le plus grand d'Europe de sa famille, les Ardeidés. Sa belle taille (envergure frisant les 2 m et poids pouvant aller jusqu'à 1.2 kg) fait que vous ne pouvez pas le louper.

Affectionnant les zones humide, cet échassier se nourrit essentiellement de poissons (ce qui lui a valut d'être chassé dans les années 60, puisque classé nuisible jusqu'en 1968), mais peut parfois diversifier ses menus en rajoutant volontier à son menu des rongeurs, des batraciens, des lézards...

Il niche en hauteur, dans la canopée des arbres, et pond 3 à 5 oeufs qui vont être couvés par les deux parents pendant 27 jours. Il faudra encore 2 mois aux jeunes avant d'être prêts à quitter le nid. C'est un animal grégaire qui vit volontier en colonie et qui ne s'isolera que pour la recherche de nourriture. C'est souvent dans ce contexte que nous pouvons en apercevoir à Champlin, en vol ou proche de la mare.

Etat de conservation de l'espèce

En 1974, on en comptait plus que 300 à 4500 couples sur le territoire métropolitain. Des mesures ont été prises dès 1976 en France, puis en 1979 au niveau international.

En 2009, un arrêté a instauré une totale protection des individus, des oeufs et des sites de reproduction. Grâce à ces mesures de protection, qui font donc la preuve de leur efficacité, la population actuelle est estimée à plus de 31 000 couples. Elle est classée en préoccupation mineure sur la liste rouge des oiseaux nicheurs de France métropolitaine actualisée en 2016

Sources : LPO / consoglobe / association Cybèle / service public.fr

A.D



Comité de rédaction

Rédactrice en chef : Audrey DELEMARLE
Rédactrice : Françoise MARINGE
Rédacteur : Philippe CABARAT
Maquettistes : Tristan LÉPINE

Numéros utiles

Police / GIE : 17

SAMU : 15

Pompier : 18

Samu Social : 115

Mairie de Champlin

03 86 29 03 29

mairie.champlin@orange.fr

www.champlin.fr

Pharmacie :

Brinon-sur-beuvron

03 86 29 61 60

Soins infirmiers :

Brinon-sur-Beuvron

06 20 20 43 14

Vétérinaire

Brinon-sur-Beuvron 03 86 29 04 78

Centre social et culturel ; Brinon-sur-Beuvron

03 86 29 04 78